

malencontreuse plaisanterie qu'elle avait faite la veille entre la honte et la rage, et ne pouvait se rendre compte de l'audace d'Antoine à venir la chicaner si brutalement. En voyant l'assurance du gabaleur, le pacifique père Trinquet, qui n'avait jamais eu maille à partir avec les tribunaux et qui redoutait les procès comme la peste, commença à craindre d'avoir à lutter avec le fisc ; et baissant aussitôt la voix, il dit : Voyons, Carmèle, pas tant de bavardage : si tu as passé un cochon, dis-le sapristi ! nous payerons et bonsoir.

— À moi aussi, dit Antoine, il me déplairait d'agir avec vous en toute rigueur. Pensez-vous que mon métier m'amuse ? Si je suis venu ici ce matin c'est au nom du devoir et pour ne pas risquer de perdre mon pain quotidien. Dites la vérité, Carmèle ; et pourriez-vous nier qu'hier soir vous soyez passée avec votre jardinière ? Je vous demandai ce que vous portiez et vous me répondites.

A ces mots, Carmèle se rappela tout et se frappant le front, elle l'interrompit en disant : Allons donc ! vous faites-la une plaisanterie assez mauvaise. Vous savez bien ce que j'ai voulu dire . . .

— Ah ! ah ! s'écrie alors le père Trinquet, vous avez donc passé le cochon, madame la cachotière !

Carmèle piquée au vif pose ses poings sur les hanches : Eh ! bien, voulez-vous savoir quel était le cochon que je portais dans la charette ? C'était vous . . .

— Moi le cochon ? moi ?

— Oui, toi : Je fus obligé de te ramasser dans une rigole, le museau tout barbouillé et tatoué, et de te couvrir de fougères afin que le monde ne te vit pas. Et lui t'a pris pour un cochon.... Suis-je donc malheureuse ? — Et passant aussitôt de la colère aux sanglots et aux larmes , elle continua en rougissant : Dieu ! me fallait-il voir ainsi mon mari ! maudits soient les bouchons et ceux qui s'y enivrent : à moi toujours la honte et le chagrin.

Sous le coup de cette révélation, le père Trinquet